



Pierre Sélection

Bulletin trimestriel d'information 17-02 du 2^{ème} trimestre 2017

Valable du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2017 a pu valablement délibérer, le quorum ayant été atteint.

L'ensemble des résolutions a été adopté.

À l'issue de cette assemblée, la composition du Conseil de surveillance est la suivante :

• **Président du Conseil de surveillance**

Hubert MARTINIER

• **Membres du Conseil de surveillance**

Claude-Arnold BOCCARA

Christian BOUTHIE

Andréa BRIGNONE (renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2017)

François GUGENHEIM (renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2017)

Emmanuel JUNG

Pierre MOURIER (renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2017)

Jean-Paul PAPIN

Yves PERNOT

Marileine TOINET (renouvellement lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2017)

Patrick WASSE

AXA France Vie,
représentée par Eddy NGUYEN
(renouvellement lors de l'Assemblée
Générale du 19 juin 2017)

LE TRIMESTRE EN BREF

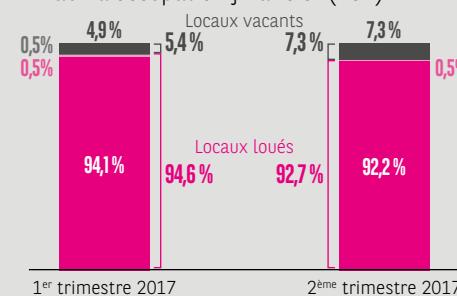
► Acompte sur dividende :

3,90€ par part

► Dernier prix d'exécution de la part :

362,00€

► Taux d'occupation financier (TOF) :



● TOF «ASPIM»

● Locaux loués en franchises de loyers

● Locaux vacants en travaux ou sous promesse de vente

● Locaux disponibles à la location

► Nombre d'immeubles :

125

► Loyers facturés :

3,5 M€

3 libérations

5 669 associés

Découvrez le nouveau site BNP Paribas REIM France sur www.reim.bnpparibas.fr

MOT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Comme vous en avez été certainement informés, BNP Paribas Real Estate, groupe auquel BNP Paribas REIM France appartient, a fait l'objet de la cyberattaqué internationale du mardi 27 juin dernier. Celle-ci a neutralisé l'accès à nos systèmes informatiques, sans toutefois atteindre les données. Ni la banque ni ses autres métiers n'ont été impactés.

Tout est mis en œuvre pour assurer la continuité de notre activité et pour un retour à la normale dans les meilleurs délais. Les chiffres publiés dans ce bulletin ont été calculés sur la base des informations disponibles. Si nécessaire, ils feront l'objet d'ajustements dans le prochain bulletin trimestriel.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre vos interlocuteurs habituels par téléphone ou par email. Vous pouvez également consulter par internet le site web www.reim.bnpparibas.fr et votre espace associé SCPI.

La société de gestion vous souhaite un bel été.

ACTUALITÉ DE VOTRE SOCIÉTÉ

► SITUATION LOCATIVE

Le taux d'occupation financier « ASPIM » de la SCPI s'établit à 92,2% au 30 juin 2017, contre 94,1% au 31 mars 2017. L'évolution à la baisse du taux d'occupation financier de Pierre Sélection au 2^{ème} trimestre 2017 s'explique par trois départs effectifs de locataires. Par exemple, un restaurant situé rue de Saussure dans le 17^{ème} arrondissement de Paris est entré en liquidation judiciaire. La Société Générale de son côté a déménagé son agence située à Bois-Colombes (92).

► ACQUISITION / CESSION

Une acquisition a été réalisée le 21 avril 2017, à Bayonne (64) pour un montant de 6 M€ actes en mains (AEM). Cet ensemble commercial neuf est situé sur la zone commerciale BAB2 et est constitué de 3 cellules commerciales louées à Nike Factory, Le Vestiaire et Blue Box. Le loyer global annuel net s'élève à 326,5 K€. Cet investissement a été intégralement financé par une dette bancaire à taux fixe. Trois autres acquisitions sont en cours pour un montant total de 10,34 M€ AEM, situées à Paris 14^{ème}, Bordeaux (33) et Saint Ouen (93). Elles bénéficieront du même contrat de prêt.

Enfin une promesse d'acquisition a été signée le 12 juillet, portant sur un portefeuille de commerces à Paris et région Parisienne. Cette acquisition permettra de porter le total des investissements de la SCPI sur l'année 2017 à près de 28 M€ intégralement financés en dette bancaire, soit un endettement à hauteur de 11,1% de la dernière valeur de réalisation de la SCPI.

La cession du supermarché détenu à Roanne (42) a été réalisée le 8 juin 2017 au profit de la Mairie de Roanne,

pour un montant de 2,22 M€ correspondant à la valeur vénale 2016 de l'actif.

► DISPENSE DE PRÉLEVEMENTS

Prélèvement à titre d'acompte d'impôt sur le revenu effectué sur les intérêts et les dividendes ou revenus assimilés avant leur versement et sauf demande de dispense.

Deux cas de dispense sont prévus par la loi :

- Pour les intérêts : un revenu fiscal de référence inférieur à 25 K€ pour les célibataires, veufs ou divorcés et inférieur à 50 K€ pour un couple soumis à l'imposition commune.
- Pour les dividendes ou revenus assimilés : un revenu fiscal de référence inférieur à 50 K€ pour les célibataires, veufs ou divorcés et inférieur à 75 K€ pour un couple soumis à l'imposition commune.

Ces prélèvements ne sont pas libératoires de l'impôt sur le revenu ; vous devez déclarer l'ensemble de ces produits au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette règle s'applique aux intérêts des produits financiers et des revenus de valeurs mobilières de vos SCPI qui font l'objet d'un prélèvement à la source, en même temps que les prélèvements sociaux.

Un modèle de dispense standard est disponible sur le site www.reim.bnpparibas.fr onglet « documentation » ou sur appel au 01 55 65 20 01 (choix 2).

Les associés concernés, pour 2018, par les cas de dispense prévus par la loi devront retourner le document avant le 30 novembre 2017 à l'adresse suivante : BNP Paribas REIM France / Direction clients - 167, quai de la bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

1^{ère} ÉDITION DU BAROMÈTRE SATISFACTION

CLIENTS DE BNP PARIBAS REIM FRANCE

Du 24 avril au 8 mai 2017, BNP Paribas REIM France a sollicité les associés qui avaient transmis une adresse email (au nombre de 25 000) pour répondre à une enquête de satisfaction clients.

BNP Paribas REIM France souhaite mieux comprendre les attentes et la perception de ses clients en matière de gestion de leur patrimoine.

Plus de 2 500 clients, détenteurs de parts de SCPI, ont répondu à cette enquête.

Le résumé complet des résultats de la 1^{ère} édition du Baromètre satisfaction clients de BNP Paribas REIM France est disponible dans la rubrique « Actualités » de notre site internet : www.reim.bnpparibas.fr/actualites

BNP Paribas REIM France a d'ores et déjà pris en compte les résultats de cette enquête pour améliorer la satisfaction de ses associés, et évaluera sa progression en reconduisant ce baromètre chaque année.

82 % des associés de BNP Paribas REIM France sont satisfaits des performances de leurs produits.

57 % des associés épargnent pour s'assurer un complément de revenus.

52 % des associés de BNP Paribas REIM France privilégient l'Immobilier Pierre Papier pour leur épargne.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance)

Date de paiement : 25 juillet 2017

Acompte 2^{ème} trimestre 2017, par part

Pleine jouissance

2017	Rappel 2016
4T	3,90€ /part
3T	3,90€ /part
2T	2,90€/part + 1,00 €/part**
1T	3,90€ /part

Prévision de distribution 2017 : entre 15,40€/part et 15,70€/part

Distribution 2016 : 15,60€/part

* Sauf cas de dispense justifié.

** Montant de la plus-value versée dans les conditions décidées à l'assemblée du 15 juin 2016.

ACTIVITÉ LOCATIVE DU TRIMESTRE

► 3 libérations : **626 m²**

► Total des loyers des libérations : **227 K€**

